

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 20-475-1936 Approbation des roles

n° 20-475-1936

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

10 juin 1936

Numéro JO

n° 475 du 30/06/1936

Date du numéro

30 juin 1936

TEXTE INTÉGRAL

Est rendu exécutoire le rôle primitif de la contribution exceptionnelle sur les revenus de plus de 50,000 francs pour l'exercice 1936 s'élevant à la somme de dix mille huit cent vingt-huit francs treize centimes.